



Organisation de la présence canine dans nos locaux

Bonjour à tous,

Suite à notre précédente réunion questions/réponses, une proposition a été formulée concernant l'organisation de la présence canine dans nos locaux.

Pour faciliter cette nouvelle organisation, un planning a été mis en place, permettant à chacun d'enregistrer son chien dans l'onglet "Présentation" et de planifier les venues dans le "planning 2024".

Tu peux accéder à ce planning via le lien suivant : [Planning d'organisation canine](#)

Pour rappel, quelques règles sont à respecter afin d'assurer un cadre de vie agréable pour tous :

- Pas plus de 2 chiens dans les locaux en même temps
- Chien propre, silencieux et sociable
- Il est demandé à chacun de s'organiser entre vous afin de respecter un cadre de vie commun agréable pour tous.

Merci de ta compréhension et de ta coopération pour que cette nouvelle initiative se passe au mieux !

Belle journée